

Conditions de vente et informations pratiques pour votre séjour pages 1-6

Pour les réservations GROUPES (Grande Maison et +), nous contacter pour le complément des conditions de vente*

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu

HEBERGEMENT : Gîte, Chalet, Bungalow, Yourte, Le Nid, La Bulle, Eco-Cabane, Cabane Ronde, Tente Confort

EMPLACEMENT : Emplacement pour tente, caravane, camping-car

1. Application
2. Réservation
3. Taxe de séjour
4. Paiement
5. Prestations
6. Annulation
7. Obligations Client
8. Obligations Prestataire
9. Rétraction
10. Protection données
11. Propriété Intellectuelle
12. Droit Applicable
13. Litiges
14. Acceptation Client et c'est enfin la fin

ARTICLE 1 - APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu au Domaine de Pradines exploité par la SARL Domaine de Pradines 'le Prestataire' au 'Client'. Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.domaie-de-pradines.com Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles sur le site Internet ou en version papier sur demande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client. Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal,. Toute Commande passée sur le site internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Lorsque vous validez à la fin du processus de commande, vous déclarez accepter celle-ci, ainsi que l'intégralité des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 2 – RESERVATION

Le Client sélectionne sur le site internet www.domaine-de-pradines.com ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire, les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacements : la location d'un Emplacement comprend l'emplacement pour tente ou caravane + 2 véhicules ou 1 camping-car, l'accès aux sanitaires et aux installations du camping. Le n° max. de personnes sur l'emplacement est de 6 personnes et l'établissement se réserve le droit de refuser l'accès à plus de personnes sur un même emplacement.

Les n° d' Emplacements sont attribués vers la mi-juin par ordre chronologique de confirmation de la réservation. En prenant compte, selon nos disponibilités, des besoins et demandes que vous nous avez communiqués dans vos commentaires. Nous vous invitons à lire la description du terrain sur notre site et de noter vos besoins par ordre d'importance dans la case Commentaires quand vous effectuez votre réservation. Nous ne pouvons pas garantir que toutes vos demandes seront prises en compte mais nous faisons de notre mieux.

Hébergements: Le nombre de personnes occupant les hébergements ne doit pas excéder la capacité indiquée. L'établissement se réserve le droit de refuser l'accès aux clients se présentant avec un nombre de personnes supérieur à la capacité de l'hébergement. Tous les hébergements sont non fumeurs.

Si vous êtes un groupe et occupez plusieurs Services nous vous demandons de respecter quelques règles : limiter les regroupement sur un emplacement ou un hébergements ou nous demander quelles sont les options pour les groupes ; attention au bruit pour les voisins; les salle-de-bains et cuisines des hébergements sont uniquement pour l'utilisation des occupants de cet hébergement.

Toute Commande passée sur le site internet www.domaine-de-pradines.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 -TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune n'est pas incluse dans les tarifs. Elle est appliquée par jour et par personne de + 18 ans. Le montant est sous réserve de modification de l'arrêté communautaire.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT *

4.1. ACOMPTE

L'acompte est payés à la commande et confirme la réservation. L'acompte est déduit du tarif total de la commande. Nous vous envoyons une confirmation de votre réservation à la réception de l'acompte et du contrat.

Emplacements : l'acompte (30% de la réservation ou min. 55€) est demandé à la commande et est recommandé pour des séjours de +5 jours en juillet et août. Le solde du séjour est à régler sur place la veille du départ. Pour des séjours -5 jours la réservation est prise en compte mais l'acompte n'est pas obligatoire, nous demander. *SPECIAL Saison 2021 – Pour les commandes passées jusqu'à fin juin, nous prendront en compte votre réservation sans le paiement de l'acompte à la commande. Quelques semaines avant votre date d'arrivée nous vous contacterons pour vous demander de confirmer votre commande en payant l'acompte.

Hébergements : un acompte de 30% du montant du séjour doit être réglé à la commande. **MI-SAISON** : le solde du séjour est payable au plus tard 15 jours avant votre date d'arrivée. **JUILLET-AOUT** : Le solde du séjour est payable au plus tard 30 jours avant la date de votre arrivée. Pour les commandes effectuées moins de 15 ou 30 jours avant la date d'arrivée (suivant la saison), le règlement intégral devra être effectué au moment de la commande.

4.2. MODE DE PAIEMENT

Nous acceptons les paiements par chèque, virement, carte bancaire, chèques vacances. ATTENTION – suite à des soucis Internet notre machine carte bancaire ne fonctionne pas toujours. Merci de toujours prévoir un autre mode de paiement (chèques, espèces, ou enregistrer notre IBAN avant votre séjour pour effectuer un virement sur place).

4.3. NON RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

Le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

4.4. DEPOT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 80-200€ (suivant l'hébergement) par chèque, chèque vacances, espèces OU un passeport en cours de validité est exigé du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Nous vous demandons d'avoir votre dépôt de garantie prêt à votre arrivée. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

MENAGE : le ménage n'est pas compris dans le tarif. Les hébergements doivent être rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 40€ (Tente Confort & Yourte), 60€ (gîte, chalet, insolite, bungalow 2-5 pers) ou 70€ (gîte, chalet, insolite 6+ pers) pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à une remise en état immédiate aux frais du locataire. L'état et l'inventaire de fin de location doivent être identiques à celui du début de location. L'option ménage doit être réservée et réglée en début de séjour. Même avec l'option ménage l'hébergement doit être rangé, la vaisselle propre et rangée, les poubelles vidées.

ARTICLE 5 – FOURNITURE DE PRESTATIONS

5.1. ARRIVEE ET DEPART

Les **emplacements** sont disponibles entre 15-19h et doivent être libérés avant midi. **MI-SAISON**, ces conditions peuvent être discutées. Vous êtes tenus d'avertir la réception de votre départ au plus tard la veille avec le règlement de votre solde.

Pour les **hébergements**, les arrivées se font entre 15 h -19h, les départs entre 7h et 10h. **MI-SAISON**, ces conditions peuvent être discutées.

Piscine : accessible uniquement aux Clients qui séjournent au Domaine de Pradines en occupant un ou des Services et qui sont inscrit sur le document de réservation.

ARTICLE 6 – RETARD , INTERRUPTION OU ANNULATION DU SEJOUR PAR LE CLIENT*

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.2. ANNULATION

Les annulations doivent être notifiées par écrit (mail ou courrier) avec accusé de réception de la part du Prestataire. La date de réception du courrier devient la date d'annulation. En cas d'annulation les sommes versées feront l'objet d'un non-remboursement, ou d'un remboursement total ou partiel selon la date du séjour prévu, la date d'annulation et le type de Services:

Emplacement : En cas d'annulation de la Réservation par le Client plus de 15 jours au moins avant la date d'arrivée prévue, pour quelque raison que ce soit hormis de force majeure, l'acompte versé à la Réservation sera remboursé moins des frais de dossier (20%) et bancaires si applicables. En cas d'annulation de la Réservation par le Client entre 15 et 5 jours 50% des sommes versées seront remboursées moins des frais de dossier (20%) et bancaires si applicables. En cas d'annulation de la Réservation par le Client moins de 5 jours avant la date d'arrivée prévue les sommes versées resteront de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Hébergement : pour des séjours en **MI-SAISON** : En cas d'annulation de la Réservation par le Client plus de 15 jours au moins, pour quelque raison que ce soit hormis de force majeure, l'acompte versé à la Réservation, sera remboursé moins des frais de dossier (20%) et bancaires si applicables. Si l'annulation survient entre 15 et 8 jours avant la date d'arrivée, 50% des sommes versées sont remboursées moins les frais de dossier (20%) et bancaires si applicables. Si l'annulation survient moins de 8 jours avant la date d'arrivée prévue, il n'y a pas de remboursement et les sommes versées restent acquises par le Propriétaire.

Pour des séjours en **JUILLET et AOUT** : En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire 60 jours au moins avant la date d'arrivée prévue, pour quelque raison que ce soit hormis de force majeure, l'acompte versé à la Réservation sera remboursé moins les frais de dossier (20%) et bancaires si applicables. Si l'annulation survient entre 60 et 30 jours au moins avant la date d'arrivée prévue l'acompte sera conservé. Si l'annulation survient entre 30 et 15 jours avant la date d'arrivée prévue, 50% du 2^e versement seront remboursés, moins les frais de dossier (20%) et les frais bancaires si applicables. Si l'annulation survient moins de 15 jours avant la date d'arrivée prévue, les sommes versées resteront de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement.

6.3. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

6.3.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure ou le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 90 jours.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.3.2. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.2 ANNULATION, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite des frais de dossier (20% des sommes payées) qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir est valable 24 mois (reconductible sous conditions).

Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.3.3. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.2 ANNULATION, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client, déduction faite de frais de dossier (20% des sommes versées) qui resteront acquis au Prestataire. Cet avoir est non remboursable et valable 24 mois (reconductible).

6.3.4. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation auprès d'un assureur privé ou auprès de notre partenaire Gritchen Affinity (CampezCouvert). En cas de souscription de cette assurance (2.9% du montant du séjour hors options et taxe de séjour et qui comprend une clause Pandémie) notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers selon les conditions générales du contrat. En cas d'annulation, avertir l'établissement de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès de l'établissement), aviser l'assureur sous 5 jours ouvrés et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs).

ARTICLE 7 – OBLIGATION DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation. Le client est responsable de la surveillance de ses effets personnels. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du vacancier.

7.2. ANIMAUX

Les animaux (2 maximum en location) sont acceptés, à condition d'être vaccinés, tatoués et tenus en laisse. Leurs excréments devront être ramassés par leur propriétaire même dans les secteurs éloignés du domaine ! Il est interdit de laisser un animal seul sur l'emplacement ou dans une location.

7.3. REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE – GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.domaine-de-pradines.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTION

Conformément à l'article 221-28 du Code de la Consommation, l'établissement informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement et d'emplacement fournies à une date déterminée ou selon une périodicité déterminée n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ARTICLE 10 - PROTECTION DES DONNEES

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en oeuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes :
 - la prospection
 - la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
 - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
 - la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en oeuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en oeuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@domaine-de-pradines.com

- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Nom, prénom Dénomination sociale Adresse postale accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Nous envoyons une Nouvelles par mail une fois par an. Si vous ne souhaitez pas recevoir cette Nouvelle vous pourrez vous désinscrire.

ARTICLE 11 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.domaine-de-pradines.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE – LANGUES

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 - LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun et doivent être signalés par lettre recommandée jusqu'à 30 jour après la fin du séjour. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant : Médiation de l'Association des Médiateurs Européens (AME) 11 place Dauphine – 75001 PARIS. www.mediationconso-ame.com

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté

du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en oeuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.domaine-de-pradines.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

Nous demandons à nos clients d'être responsables et de respecter les gestes barrières. Les masques sont obligatoires dans la réception/épicerie et les sanitaires. Nous vous demandons de vous équiper d'une lotion hydroalcoolique . Il y aura des flacons dans la réception et les sanitaires pour votre utilisation.

Prévoir une lampe de poche car il n'y a pas beaucoup d'éclairage sur le site ce qui permet de bien observer les étoiles!

Nous sommes en altitude, à **900 mètres**, prévoyez des affaires adaptées.

Nous sommes à **LANUEJOLS dans le Gard (30)** et **non à Lanuéjols chez nos voisins en Lozère (48)! Pour venir jusqu'à nous ne pas utiliser que le GPS** ou Internet et téléchargez les indications routières sur notre site, Infos Utiles. Prenez une carte routière, vous en aurez besoin pour visiter notre région.

INFORMATIONS UTILES pour votre SEJOUR

LITERIE et QUOI AMENER

Le linge n'est pas fourni (draps, serviettes). Les draps sont obligatoires. Location possible (les lits ne sont pas faits). En juillet et août prévoir aussi tapis de douche et torchons.

Gîtes, Grande Maison, Chalets, Yourtes, Bulle, Eco-Cabane, Cabane-Ronde & Bungalows: duvets et oreillers fournis. Pour chaque lit prévoir taies d'oreillers (carré), draps pour matelas et grands draps pour mettre sous le duvet OU housse de duvet OU sac de couchage. Pour des séjours de 2 semaines les draps sont fournis (il peut y avoir un supplément si vous demandez un change de draps). Les lits ne sont pas faits.

Le Nid & Tentes Confort: pas de duvet ou couverture fournis. Oreillers fournis (format carré). Amener duvet/sac de couchage et draps pour matelas et oreillers.

SPECIAL Saison 2021– Les protections matelas et oreillers sont changées après chaque passage mais il est essentiel que vous prévoyiez des parures de draps complètes pour chaque lit que vous utilisez.. Nous contacter si vous souhaitez avoir le détail de ce qu'il faut amener pour chaque lit. Vous pouvez aussi louer les draps suivant notre stock.

Accessoires: papier toilettes, sacs poubelles et produit vaisselle sont fournis pour démarrer votre séjour et vendus dans notre petite épicerie pour le reste de votre séjour. Pensez à une grande couverture pour pique-niquer, des transats pliants, des vélos pour les enfants etc.

MENAGE: Le ménage n'est pas inclu dans le tarif et l'**Hébergement** doit être laissé **propre**. Option ménage possible, à réserver à l'avance. **Emplacements** doit être laissé propre en retirant toutes traces de passage (fil pour le linge, ficelle, constructions en bois ou en pierre etc.)

***SPECIAL Saison 2021 –** nous mettons en place des mesures de nettoyage renforcées en suivant un protocole qui nous a été communiqué par notre Fédération. Nous demandons à tous nos clients de laisser leur hébergement propre (une liste de choses à faire se trouve dans l'hébergement ou bien nous demander). Des produits d'entretien sont à votre disposition. Pour les sanitaires du camping, nous appliquons le protocole d'hygiène et nous renforçons nos passages pour le nettoyage. Nous demandons aux utilisateurs de garder les lieux propres .

CHAUFFAGE

Gites, Grande Maison, Chalets et Bungalows: radiateurs électriques. Certains **Gîtes** ont des poêles à bois. Cageot de bois 8€, à commander avant 19h.

Yourte 4-pers, Cabane-Ronde & Eco-Cabane: poêle à bois. Du bois est mis à votre disposition en mi-saison. Cageot suppl ou en été 8€, à commander avant 19h. **Le Nid, Tentes Confort, Bulle & Yourte 2-pers:** pas de chauffage.